

CONSEIL MUNICIPAL. Dix millions retrouvés !

LES ANNÉES se suivent et se ressemblent à Versailles, sans doute grâce ou à cause (c'est selon) de la saine gestion du maire de la commune. Lors du dernier conseil municipal, Alain Nourissier, adjoint aux finances, a en effet annoncé que Versailles disposait d'un report de budget d'un peu plus de dix millions d'euros. Déjà, en 2010, une telle cagnotte avait été dégagée à hauteur de 12,5 millions d'euros, puis 11 millions d'euros en 2013. Bref, une bonne nouvelle pour la commune, dans cette période de baisse des dotations de l'État, qui a notamment réussi à faire des économies de fonctionnement (-3,6 millions d'euros en gestion des services).

Une réserve pour l'accord avec Nexity «Cela va nous permettre de financer le budget supplémentaire», indique Alain Nourissier, avant de détailler la répartition de la somme. Dans le détail donc, un peu plus de six millions d'euros iront à l'investissement dans de nouveaux projets comme la voirie, les espaces verts, les vestiaires du stade de Porchefontaine, la réhabilitation d'une baraque rue d'Anjou ou encore l'entretien des bâtiments. Une réserve d'un million d'euros



Un peu plus de dix millions d'euros ont été dégagés sur l'année 2014. © : MaxPPP

est conservée pour Chantiers, "au cas où" et deux millions préservés pour des «acquisitions futures». Un peu plus d'un million ira au fonctionnement des services, notamment pour l'achat de gilets pare-balle pour la police municipale (lire ci-contre), la redevance d'Autolib' (18 000 euros) ou encore l'ajustement de la rede-

vance due au Château (+108 000 euros). 1,8 million est prévu en tant que «provision pour les risques et charges exceptionnels». Cette cagnotte servira aussi à abonder la provision en vue de payer l'amende due à Nexity. «Nous avons fait une provision de 3,4 millions l'année dernière», explique l'adjoint aux

finances. L'accord, qui n'est pas encore tout à fait finalisé, devrait nous amener à 5,19 millions d'euros. Nous allons donc amener la provision à ce niveau.» Enfin, la Ville gardera «deux millions sous le coude pour faire face aux dépenses imprévues».

Florie Cedolin

La Ville pourrait armer sa police municipale

BEAUCOUP de villes s'y mettent : armer les policiers municipaux. Ce sera par exemple bientôt le cas au Chesnay. Versailles pourrait décider de faire de même. Le projet est actuellement en cours de réflexion. Déjà, la Ville a décidé d'équiper ses policiers municipaux de gilets pare-balle. Une manière de les protéger. Mais de là à les armer, la décision n'est pas encore prise.



La Ville est en pleine réflexion sur le fait d'armer les policiers municipaux. © : MaxPPP

Un coût

«Ce n'est pas le rôle de la police municipale d'assurer la sécurité publique», rappelle Thierry Voitellier, adjoint au maire chargé de la sécurité. Nous avons l'impression que l'État cherche à faire un transfert de charges sur les communes, mais sans leur en donner les moyens ni la formation. L'État incite ouvertement les communes à armer leurs policiers municipaux. Mais pour cela, il faut de l'argent.»

Argent qui, en cette période de baisse des dotations de l'État, manque forcément. Car il ne suffit pas d'acheter les armes. Il faut

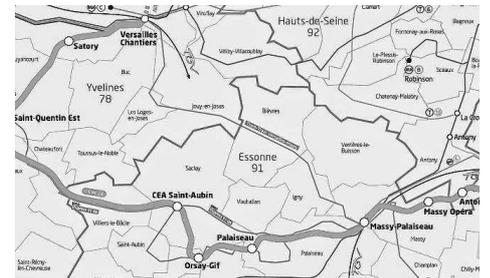
aussi former les policiers, pouvoir ranger les armes dans un espace sécurisé, etc. «C'est assez compliqué à mettre en place», poursuit Thierry Voitellier. Et il

faudrait bien se rappeler que les deux derniers policiers municipaux qui sont morts en France étaient armés. Il faut aussi prendre en compte le

taux de suicide. Bref nous y réfléchissons mais rien n'est encore certain.»

Florie Cedolin

Grand Paris : la ligne 18 sera-t-elle vraiment utile ?



Pour Philippe Domergue, la ligne 18 n'apportera pas de gain de temps entre Versailles et Massy par rapport au tram-train.

LA FUTURE ligne 18 du Grand Paris aura deux gares à Versailles : l'une à Chantiers, l'autre à Satory. L'un des atouts de cette ligne, selon la Société du Grand Paris, est de relier Versailles Chantiers à Orly en 34 minutes, contre 56 minutes actuellement. Mais ce gain de temps ne sera pas suffisant pour concurrencer le tram-train. C'est ce que relève l'association Essor de Versailles.

Le tram-train plus rapide

«Le tram-train qui succédera au RER C restera plus rapide entre Versailles et Massy», explique Philippe Domergue, président d'Essor de Versailles. Ce dernier détaille son calcul : «Les temps de parcours prévus entre Versailles-Chantiers et Massy-Palaiseau sont les suivants : 26 à 27 minutes par la ligne 18, 19 minutes dans les sens Versailles-Chantiers Massy-Palaiseau et 23 ou 24 minutes dans l'autre sens par le RER C actuel (la transformation prévue en tram-train ne changera pas ces temps, voire les améliorera). Par conséquent, la ligne 18 n'apporte aucun avantage en temps de parcours entre ces deux pôles importants», conclut Philippe Domergue. Au contraire, les temps de parcours sont moins bons ! Le président d'Essor de Versailles note aussi un autre point d'achoppement avec la Société

du Grand Paris : «Les trafics semblent surestimés, notamment pour la gare de Versailles-Chantiers de la ligne 18.» Et de citer le rapport Auzannet qui faisait un examen critique de toutes les lignes du métro du Grand Paris. «Il est dit que sur le tronçon Versailles La Défense, les prévisions de trafic divergent», souligne Philippe Domergue. Selon la Société du Grand Paris, le trafic à l'heure de pointe du matin en charge maximale et à partir du modèle RATP est de 13 000 voyageurs alors que le Stif (Syndicat des transports d'Île-de-France en prévoit 17 000). Comment alors ne pas avoir un doute important sur le trafic "affiché" de 35 000 voyageurs de la gare des Chantiers ?», s'interroge le président d'Essor de Versailles. D'autant que la gare de la ligne 18 concernera 9 gares là où la gare actuelle de Versailles-Chantiers dessert 98 gares et compte 75 000 voyageurs par jour. Philippe Domergue cherche ainsi à montrer que «face à des trafics incertains, une rentabilité contestable et une utilité publique non fondée, il n'est pas fondé d'acquiescer, notamment, les terrains du Centre Huit de Versailles». F. C.

PRATIQUE
www.essor-de-versailles.fr

A l'état civil

NAISSANCES

Jun : 12 : Ayamé Cochard Megrini, Jules François, Victor Pitot, Léa et Louise Aghouilles, Mélina Hamadou, Lounis Soussi. 13 : Isaure Jobbé-Duval. 14 : Maryam Ahmed Farhan, Tristan Robaire. 15 : Caitlyn Guillou, Toni Cabianca, Maxime Blache, Manel Hakki, Chloé Robin-Girault. 16 : Inès-Héloïse Gillet Nogueira, Alexis Wu, Antonin Rossignol, Louane Laporte, Léonard Jan, Omar El Fahim. 17 : Rose Combaluzier, Abigaël Cheval, Joy-Oliver Souka Massamba, Mathéo Pasteau, France Jaudon. 18 : Olivia Martin, Charlie Aubert, Sacha Kayan, Camille Pionneau, Léana Aubrat, Tiago Pappalardo. 19 : Eloïse Guyard.

DÉCÈS

Jun : 10 : André Thème (marié François, 83 ans). 12 : Marinette Guillebaud (veuve Tanton, 76 ans), Marie Baudion (88 ans). 15 : Christian Jallais (marié Guignard, 93 ans), Michel Mouneyres (marié Aumont, 70 ans), Charles Gouttière (marié Connan, 84 ans). 17 : Louis Leconte (marié Le Mao, 93 ans), Marc Bérard (marié Nétillard, 83 ans), Robert Volland (87 ans). 18 : Marie de Lignières (veuve Bonnafont, 85 ans), Violette Labarrère (veuve Castéra, 89 ans). 19 : Jacqueline Noyer (mariée Bouroncle, 91 ans), Michel Renaudin (marié Lepers, 78 ans).